

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE SAINT-PAUL DE VARCES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le seize novembre, le Conseil municipal de la commune de Saint-Paul de Varcès, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie à 19h00, sous la présidence de Monsieur David RICHARD, Maire.

PRESENTS : D. RICHARD – J. BRAISAZ – V. CAZAUX – R. CONTARD – C. CURTET – C. FATTORI – M. FOUILLE – L. GARNIER – C. ORIOL – M. SIBILLE – G. SPIRHANZL – E. CARLIER – F. DIAZ – J.-C MICHAUD – L. PICHON – D. BONZY

EXCUSES : C. RODARY (pouvoir donné à C. CURTET)

ABSENTS :

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 17

Secrétaire de séance article L 2121-15 du CGCT : Guillaume SPIRHANZL

Convocation du 11/11/2023

OBJET : ASSOCIATIONS

ADOPTION DU REGLEMENT DE GESTION DES SUBVENTIONS

Dans son rapport d'observations définitives, la Chambre Régionale des Comptes mentionnait que la commune avait entrepris depuis 2017 un effort de rationalisation en matière d'attribution de subventions aux associations en mettant en place plusieurs principes qui pourraient être formalisés. La présente délibération formalise les éléments liés à la gestion des subventions attribuées par la commune par le vote d'un règlement de gestion.

Sur le rapport de Mme Cécile CURTET,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 12 voix pour, 1 contre et 4 abstentions :

- APPROUVE le règlement de gestion des subventions figurant en annexe

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et signé par les membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations et rendu exécutoire.

Le Maire,
David RICHARD
Le 16 novembre 2023



Détail des votes :

- Pour : D. RICHARD – J. BRAISAZ – V. CAZAUX – R. CONTARD – C. CURTET – C. FATTORI – M. FOUILLE – L. GARNIER – C. ORIOL – M. SIBILLE – C. RODARY – G. SPIRHANZL
- Contre : D. BONZY
- Abstention : E. CARLIER – F. DIAZ – J.-C MICHAUD – L. PICHON